

Nouveau joujou de La Poste : le guichetier jetable !!!

"L'insertion des personnes handicapées constitue un axe majeur de la politique du Groupe La Poste. Celle-ci s'inscrit dans les valeurs fortes du Groupe qui mettent la considération des personnes et la diversité au cœur des moyens nécessaires au développement responsable de La Poste".

Et on trouve t-on cette profession de foi qui tirerait des larmes de crocodile à un alligator empaillé, qui forcerait l'admiration pour cet employeur citoyen responsable, tellement ancré dans les réalités de la société et soucieux du bien-être de son prochain qu'on en viendrait à demander à ce qu'on lui décerne le prix Nobel de la paix pour sa volonté de paix et de justice sociale, le Nobel de l'économie pour sa participation à la relance économique du pays et le Nobel de littérature pour cet exégèse sincère ?

Bien sur, c'est sur le site Internet de La Poste, sans oublier le dépliant que chaque postier a du recevoir avec son bulletin de salaire d'avril 2008.

Mais alors, il faut croire que sur les Bouches du Rhône, les responsables du Grand Public aient oublié ces belles phrases, à moins qu'ils n'aient une traduction particulière des "valeurs fortes du Groupe".

Rappelez vous, SUD vous relatait l'affaire de l'embauche d'une personne, handicapée, reconnue COTOREP, recrutée lors du Forum Handicap et Travail, nommée à Marignane Juin, bureau situé en ZUS à qui le DET vient d'annoncer la fin de l'aventure, sans état d'âme, mais à qui il a demandé quand même d'exécuter une "période" de préavis de 15 jours suite à ses 3 mois d'essai.

Et malgré l'intervention de SUD auprès du DTELP, nos responsables dans leur grande mansuétude et fidèle jusqu'au bout à l'engagement de La Poste qui se déclare *"accessible à tous et ouverte à toutes les compétences, partenaire de l'ADAPT (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) souhaite rencontrer pour l'emploi des personnes handicapées des candidats qui partagent ses valeurs et veulent mettre leurs compétences au service de l'entreprise"*, dixit la page de garde vue sur Internet. (diversite-handicap@laposte.fr) n'ont rien voulu savoir et ont confirmé le licenciement de cet agent.

Bien sur, et suivant l'adage *"quand on veut se débarrasser de son chien, on l'accuse d'avoir la rage"*, malgré le soutien de ses collègues (2 jours de grève !) et des usagers du bureau, ils n'ont pas manqué de lui trouver toutes les travers et autres torts pour justifier leur décision. Comme dit l'autre, nous n'avons pas les mêmes valeurs.

Pour SUD, les valeurs sociales représentent des manières d'être et d'agir qu'une personne ou une collectivité reconnaissent comme idéales et qui sont appelées à orienter l'action des individus dans une société en fixant des buts et des idéaux qui permettent aux individus de juger de leurs actes. Ces responsables arrivent-ils au moins à juger de leurs actes ? Travailleur handicapé ou non, ça n'a pas l'air de les empêcher de dormir, encore moins de titiller ce qui leur sert de conscience

Le guichetier jetable, c'est leur nouveau joujou. Ils recrutent des jeunes en CDI, avec 3 mois de période d'essai, en profite pour bien *"presser le citron avant de jeter la peau"* puisqu'un CDI sur deux se voit éjecter au bout des 3 mois. Juteuse la combine, ça fait du bouche trou pas cher payé et ça remplace à bon compte du CDD trop onéreux puisqu'il s'agit de leur payer les indemnités de fin de contrat et de précarité. Le guichetier licencié avec le soutien de SUD a décidé de porter l'affaire devant les prud'hommes.

La Poste, devenue une vulgaire enseigne, simple machine à faire du fric en foulant aux pieds les droits des agents, nous la joue en façade entreprise citoyenne et responsable alors que derrière, elle utilise les pires moyens des patrons voyous.

Pour SUD il devient urgent d'arrêter ces dérives qui ne font qu'accentuer les difficultés que rencontrent tous les jours les agents aussi bien sur leur lieu de travail que dans leur vie courante.

Marseille, le 07 mai 2008